

Acteur et partenaire du territoire



Entretien avec **Virginie Peyon**,
Directrice de la CPAM de l'Aveyron

Avec déjà plus de trente partenaires à son actif, la CPAM de l'Aveyron souhaite poursuivre le développement de ses collaborations afin de renforcer l'efficacité de ses missions. Sa Directrice, Virginie Peyon, revient ici sur sa volonté d'être toujours au plus près des administrés.

Vous êtes Directrice de la CPAM de l'Aveyron depuis début 2024. Quel regard portez-vous sur les missions de votre organisme et pouvez-vous nous indiquer ses priorités ?

La CPAM de l'Aveyron œuvre quotidiennement pour garantir un accès équitable aux droits et aux soins de qualité sur tout le département grâce à ses services spécialisés mais aussi en s'appuyant sur tous les acteurs publics, privés et associatifs du territoire.

Le développement de partenariats est le meilleur moyen de renforcer notre efficacité dans nos missions et de répondre aux besoins du territoire. Ainsi, en coordination avec notre partenaire France Services, nous garantissons un service de proximité sur tout le département avec plus de 60 points de contact. C'est aussi une des raisons pour lesquelles j'ai souhaité dès mon arrivée rencontrer les élus, les représentants de services publics, d'associations et d'organisations territoriales, afin de comprendre les besoins du territoire en matière de santé et de mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'actions conduites par la CPAM sur le département de l'Aveyron ?

La première de nos réussites est d'assurer la couverture des droits et la prise en charge juste et rapide de l'ensemble des prestations de santé des 246 000 Aveyronnais que nous servons. Nous

allons également au-devant des populations les plus isolées ou fragiles et favorisons leur accès aux soins. Cela passe par la détection de ces publics mais aussi par la mise en place de parcours de soins coordonnés, particulièrement utiles pour les zones à faible densité médicale car ils permettent une meilleure collaboration entre les professionnels de santé, un suivi renforcé des patients et une gestion plus fluide des informations médicales. Ces accompagnements et le fort investissement des professionnels de santé ont aussi permis de réduire le taux d'assurés en affection longue durée sans médecin traitant du département.

Autre exemple de réussite : notre partenariat avec le Comité d'attractivité territoriale, dont l'une des missions est de favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé, a permis d'accroître significativement le nombre d'installations de professionnels de santé.

Enfin, grâce à nos services experts et à notre participation au Comité Départemental Antifraude (CODAF), nous avons renforcé notre efficacité dans la lutte contre la fraude, un travail indispensable pour préserver notre système de santé solidaire.

Comment voyez-vous évoluer le rôle de la CPAM dans l'avenir ?

La CPAM est un organisme qui prend des initiatives innovantes pour répondre

Engagement Responsabilité
Prévention Accompagnement
Sensibilisation Acteur
Proximité Coordination
Service Universalité
Partenariat Santé
Solidarité Innovation



aux nouveaux besoins de la population. Ses collaborateurs ont ainsi fait preuve d'une adaptabilité formidable pour gérer les défis de la crise sanitaire COVID 19.

Nous préparons désormais de nouveaux défis, comme celui de développer de nouvelles actions de prévention en santé, de renforcer la coordination des offreurs de soins grâce à de nouvelles formes de coordinations (CPTS, MSP...) en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, ou d'accompagner nos publics assurés, professionnels de santé et entreprises, pour optimiser l'utilisation des services en ligne, gage d'un système de soins performant et efficace. Nos équipes sont investies et leurs actions utiles ; le sens de leurs missions les guident au quotidien ! ■



Nos collaborateurs engagés au service du territoire.